

Dominic Olariu

La genèse de la représentation ressemblante de l'homme

Reconsidérations du portrait
à partir du XIII^e siècle

PETER LANG

Dominic Olariu

La genèse de la représentation ressemblante de l'homme

Reconsidérations du portrait
à partir du XIII^e siècle

PETER LANG

« *Item* encore son portrait mortuaire de plâtre, fait sur son visage, lorsqu'il gît trois jours sous terre, avec un moulage de sa main. »¹

Telle est l'inscription du numéro 11 figurant dans l'inventaire dressé par un collectionneur anonyme au début du XVII^e siècle. L'enregistrement fait mention du masque funéraire d'Albert Dürer, décédé en 1528. Le rapport du déterrement est confirmé par une chronique privée, selon laquelle le docteur Christophe Scheurl fait savoir, en 1542, à son neveu Albert, dont A. Dürer était le parrain, que le maître « fut exhumé par des artistes dans le but de mouler son visage ».²

Cette anecdote curieuse introduit directement au sujet de la présente étude. Les moulages du visage et de la main du peintre allemand, une petite centaine d'années après son trépas encore entre les mains d'un connaisseur, sont exécutés *in extremis* par des artistes audacieux selon une démarche pour le moins étrange. Ces « profanateurs de tombeaux » étaient visiblement animés par le souci de garder un souvenir tangible en hommage à ce maître illustre. L'entreprise décrite constitue par ailleurs un élément intéressant pour la présente recherche.

Les moulages du visage et de la main de Dürer furent simultanément réalisés à titre posthume. Quelle que fût l'intention des artistes excavateurs, elle ne se limitait pas à la seule « *memoria* » du visage. L'empreinte de la main de Dürer relève en effet d'un aspect particulier. Si le masque mortuaire fut peut-être destiné à l'exécution d'un portrait outre-tombe, pourquoi mouler également la main ? Pour quelle raison l'empreinte de la physionomie n'aurait-elle pas suffi en tant que souvenir de Dürer, comme c'est le cas pour les reproductions en buste souvent appelées « portraits » ? La reproduction fidèle de la main importait vraisemblablement pour sa mémoire. Ainsi se pose inévitablement la question : qu'est-ce qu'un portrait ?

La réponse à cette question n'est pas aisée. On la chercherait en vain dans les dictionnaires, qui ne définissent pas clairement le mot *portrait*, ne lui attribuent pas une signification homogène et, qui plus est, se contredisent. Le support par exemple est objet de désaccords. Si pour les uns le *portrait* n'existe que dans « le dessin, la peinture et la gravure », pour d'autres il peut, au même

¹ « *Item noch sein todt contrafect von gibs ubr sein angesicht geformpt, alse er 3 tag ist undr erden gelegen, sampt ein abgus von seinr handt.* » Cité par JOSEPH MEDER : « Neue Beiträge zur Dürerforschung », dans : *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, 23, 1902, p. 53-69, p. 65 sq.

² *Ibid.*, p. 66 : « Ernennter Dürer sein tod starb den sechsten aprilis im fünfzehnhundert achtundzwanzigsten jahr, auf sant Johans gotzacker ehrlich zur erden bestattet und von künstnern wider ausgraben, sein angesicht abzugießen. » « Le susnommé Dürer est mort le 6 avril 1528 et fut inhumé au cimetière de Saint Jean, puis exhumé par des artistes dans le but de mouler son visage. » Le moulage est aujourd'hui perdu.

titre, être retrouvé dans la « sculpture » et la « photographie ».³ Selon certains dictionnaires, le format ne joue aucun rôle dans la définition, tandis que d'autres insistent sur certains types de composition (en médaillon, en buste et en pied).⁴

La difficulté de définir le *portrait* croît, si l'on considère que le même mot a fait son entrée dans le vocabulaire courant de plusieurs langues, tels l'anglais, l'allemand, le russe, le roumain, etc. Ces définitions véhiculent un sens en partie différent du sens français et s'influencent mutuellement. Les recherches internationales sur le *portrait*, menées dans des langues étrangères, contribuent à rendre son interprétation floue et nébuleuse. L'allemand, par exemple, a tendance à définir le *portrait* comme une « représentation en buste ou du visage d'un être humain ».⁵ Le roumain, qui rivalise avec le portugais pour le statut le plus proche du latin, donne priorité au visage lorsqu'il définit « peinture, dessin, sculpture, photographie etc. représentant l'aspect du visage d'une personne ».⁶

Enfin, la question décisive pour la signification du *portrait* – et sur laquelle les recherches semblent se diviser en deux camps – est de savoir s'il faut

3 PAUL ROBERT (éd.) : *Le grand Robert de la langue française*. 2^e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey. 6 vol. Paris : Dictionnaires Robert, 2001² (1^{re} éd. 1951-1966), vol. 5, p. 986 : « 1. Représentation d'une personne réelle, et, *specialiter*, de son visage par le dessin, la peinture, la gravure ; dessin, tableau, gravure, représentant un (ou plusieurs) être(s) humain(s) individualisé(s)... » ; ÉMILE LITTRÉ (éd.) : *Dictionnaire de la langue française*. Nouvelle édition. 7 vol. Versailles : Encyclopaedia Britannica, 2004 (1^{re} éd. 1863-1877), vol. 5, p. 4868 : « 1. Image d'une personne faite à l'aide de quelqu'un des arts du dessin » ; LAROUSSE (éd.) : *Grand Larousse de la langue française*. Sous la direction de Louis Guibert, René Lagane et Georges Niobey. 7 vol. Paris : Larousse, 1989²¹ (1^{re} éd. 1901), vol. 5, p. 4485 : « Représentation d'une personne par le dessin, la peinture, la photographie, etc... »

4 Le format ne joue pas un rôle pour le *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue des XIX^e et XX^e siècles, 1789-1960*. Édition de l'Institut national de la langue française, sous la direction de Bernard Quemada. 16 vol. Paris : Éditions du CNRS ; puis Gallimard, 1971-1994, vol. 13, p. 849 : « I. – Représentation, d'après un modèle réel, d'un être (surtout d'un être animé) par un artiste qui s'attache à en reproduire ou à en interpréter les traits et expressions caractéristiques. » La même chose vaut pour le *Grand Larousse*, voir note précédente. En revanche, la composition semble jouer un rôle important pour *La grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres*. Sous la direction d'André Berthelot. 31 vol. Paris : Société anonyme de la grande Encyclopédie, 1885-1902, vol. 27 [s. d.], p. 375 : « I. Beaux-Arts. – Le portrait est la représentation – trait pour trait – en médaillon, en buste ou en pied, de la physionomie extérieure et particulière d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Le sens ancien du mot "pourtraict" était beaucoup plus général et signifiait la représentation d'une chose quelconque, et notamment d'ailleurs "peindre et faire la figure" ; on le trouve appliqué à des dessins de broderie dans les comptes de Louise de Savoie... »

5 MEYER, JOSEPH (éd.) : *Meyers enzyklopädisches Lexikon : in 25 Bänden*. Édition du conseil scientifique et des membres de la « Dudenredaktion » sous la direction de Günther Drosdowski. 32 vol. Mannheim ; Wien ; Zürich : Bibliographisches Institut, 1980-1981⁹ (1^{re} éd. 1857-1860), vol. 19, p. 126 : « *Brustbild, Gesichtsbild eines Menschen* ».

6 *Dictionarul explicativ al limbii române*. Édition de l'Académie roumaine. Bucureşti : Univers enciclopedic, 1996² (1975) : « 1. *Pictură, desen, sculptură, fotografie etc. care înfățișează chipul unei persoane* ». Les italiques dans la traduction sont de moi.